



Compétition Bureau
Canada

Bureau de la concurrence
Canada

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
Le 15 février 2005

Février, mois de la sensibilisation à la fraude : La fraude : identifiez-la, signalez-la et enravez-la!

VICTORIA – Des milliers de Canadiens sont chaque année victimes de fraudes. Pour y remédier, les consommateurs doivent apprendre à mieux reconnaître les différents types d'escroqueries en cours aujourd'hui et savoir quoi faire pour ne pas devenir une victime parmi tant d'autres.

Le Forum sur la prévention de la fraude, présidé par le Bureau de la concurrence, a déclaré février mois de la sensibilisation à la fraude en lançant une campagne d'un mois visant à sensibiliser les Canadiens sur la façon de se protéger contre les escroqueries. Le Forum sur la prévention de la fraude, qui regroupe des firmes du secteur privé, des groupes de consommateurs et de bénévoles, des agences gouvernementales et des organismes d'application de la loi, s'est engagé à combattre la fraude dirigée contre les consommateurs et les entreprises. Les responsables du Forum ont mis au point de nouveaux outils et ont préparé des documents d'information qui permettront aux Canadiens d'identifier, de signaler et d'enraver la fraude. Le thème adopté durant le mois de sensibilisation à la fraude est le suivant : « La fraude : identifiez-la, signalez-la et enravez-la! »

La Business Practices and Consumer Protection Authority of BC (BPCPA), et le Bureau d'éthique commerciale du Canada jouent des rôles clés dans la protection du consommateur en informant ces derniers de leurs droits et en diffusant des alertes à leur intention. En tant qu'agences d'application de la loi, le BPCPA et le Bureau de la concurrence sont dotés des outils légaux qui leur permettent de prendre des mesures décisives à l'encontre des criminels qui escroquent les consommateurs.

La fraude a de nombreux visages, allant du vol d'identité aux pratiques mensongères ou trompeuses. Elle peut vous affecter chez vous, par le vol d'informations dans votre boîte de recyclage, dans votre ordinateur ou par téléphone. Les consommateurs peuvent cependant se protéger contre les trois principaux types de fraudes :

1. **Les fraudes en ligne** : Certains escrocs utilisent l'Internet pour mettre en œuvre leurs activités frauduleuses, telles que les investissements bidons, les possibilités d'affaires fictives et les ventes aux enchères frauduleuses, parmi tant d'autres. Le BPCPA administre la réglementation visant à protéger les consommateurs qui font des achats en ligne et définit les exigences que doivent satisfaire les contrats de vente passés à distance. Contactez le BPCPA à www.bpcpa.ca ou au 1-888-564-9963 (appel gratuit).

Lorsque vous faites affaire avec une compagnie sur l'Internet, vérifiez la présence sur leur site du logo d'une tierce partie, comme le Certificat de fiabilité en ligne du Bureau d'éthique commerciale du Canada (*BBB Online Reliability Seal*), visant accréditer la sécurité de leurs transactions en ligne. Contactez le Bureau de l'éthique commerciale de la Colombie-Britannique à www.bbbvan.org et celui de l'île de Vancouver à www.bbbvi.ca.

- 2. Vol d'identité :** Le vol d'identité est l'un des crimes dont la fréquence augmente le plus rapidement en Amérique du Nord. Une nouvelle trousse de prévention du vol d'identité a récemment été préparée par le Comité des mesures et des normes en matière de consommation (CMNC) pour aider les consommateurs à détecter les vols d'identité. La trousse contient une liste de précautions à prendre pour se protéger et des mesures à prendre en cas de vol d'identité. Pour empêcher les voleurs d'accéder à vos dossiers personnels qui pourraient finir dans votre boîte de recyclage des papiers, déchiquez vos documents personnels avant de vous en débarrasser. Pour télécharger la trousse de prévention du vol d'identité, visitez le site Web du CMNC à : <http://cmcweb.ic.gc.ca/epic/internet/incmc-cmc.nsf/fr/fe00088f.html>
- 3. Télémarketing frauduleux :** Le télémarketing frauduleux est un type de fraude particulièrement insidieux puisqu'il peut toucher toute personne possédant une ligne téléphonique. Les victimes de ce genre de fraude ne se distinguent ni par leurs âges, ni par leur appartenance ethnique, ni par leur sexe, ni par leur religion, ni par leur situation socioéconomique et ni par leur niveau d'études. Les criminels font usage de pressions et de mensonges pour escroquer leurs victimes par l'intermédiaire de la carte de crédit de ces dernières, des loteries à l'étranger ou des obligations bidons. On demande aux consommateurs de signaler les cas de fraude à PhoneBusters, le centre d'appel antifraude du Canada. Contactez PhoneBusters au 1-888-495-8501 ou consultez le site Web du service à www.phonebusters.com.

Pour contribuer à faire connaître les principales fraudes au public, le Bureau de l'éthique commerciale du Mainland de la Colombie-Britannique et la BC Securities Commission organisent *Scam Jam 2005* le mercredi 16 mars à l'hôtel Hyatt Regency de Vancouver. Cet atelier gratuit d'une journée combinera des séances de sensibilisation et d'information sur la protection des consommateurs. Pour de plus amples informations, consultez le site Web de Scam Jam à : www.scamjam.ca.

Il y aura également une journée de sensibilisation à la fraude à Victoria, organisée par le Bureau de l'éthique commerciale de l'île de Vancouver. La journée Scam Jam 2005 de l'île de Vancouver sera organisée le 18 mai dans le Centre des conventions de Victoria. Pour de plus amples informations, visitez www.bbbvi.ca.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Manjit Bains, vice-présidente
Business Practices & Consumer Protection Authority
Tél. : 604-296-2852
Courriel : info@bpcpa.ca

Sheila Charneski, président
Bureau de l'éthique commerciale (Mainland BC)
Tél. : 604-688-8731
Courriel : president@bbbvan.org

Don Mercer, sous-commissaire adjoint
Région du Pacifique, Bureau de la
concurrence du Canada
Tél. : 604-666-5400
Courriel : mercerv.don@cb-bc.gc.ca

Mayo McDonough, directeur
Bureau de l'éthique commerciale de l'île de
Vancouver
Tél. : 250-386-6348 ext 105
Courriel : mayo@bbbvancouver.org